



Troinex le 22.05.2017

RESPECT DES ZONES AGRICOLE

Chers membres du CVLG et CVLS,

En début de semaine du 15 mai, le CVLG a reçu la visite des autorités communale de Veyrier, suite à la demande d'un agriculteur local.

L'agriculteur, exploitant d'une zone de cultures située entre le chemin de la Cantonnière [CH] et la rue Jean-Moulin [FR], se plaint de l'indélicatesse de la part de parapentistes qui, après avoir posés à proximité, traversent sa propriété sans aucun respect pour ses plantations et parfois, avec des insultes à la clef.

Un cas similaire nous est annoncé le 22 mai sur un terrain le long du chemin de l'Arvaz, situé sur en partie sur la commune de Veyrier et en partie sur la commune d'Etrembières.

Le CVLG dénonce ce genre comportement et rappelle à toute la communauté volant sur le site du Salève, qu'une bonne entente avec le voisinage est indispensable à la pérennité de notre sport et à sa bonne image.

Dès lors, nous prions à tous les pilotes de bien vouloir utiliser des chemins adéquats pour rejoindre leurs destinations et ce, avec tout le respect qu'il se doit.

Par ailleurs, les autorités de Veyrier nous informent que suite à l'augmentation des incidents ces derniers temps sur la commune, diverses actions vont être entreprises afin de rétablir l'ordre.

Le CVLG se réserve également le droit, selon ses statuts, de prendre des dispositions envers les membres qui porteraient préjudice à notre sport et à notre club.

Afin d'éviter de nouvelles plaintes, nous vous prions de bien vouloir prendre note du chemin vous permettant de rejoindre le téléphérique.

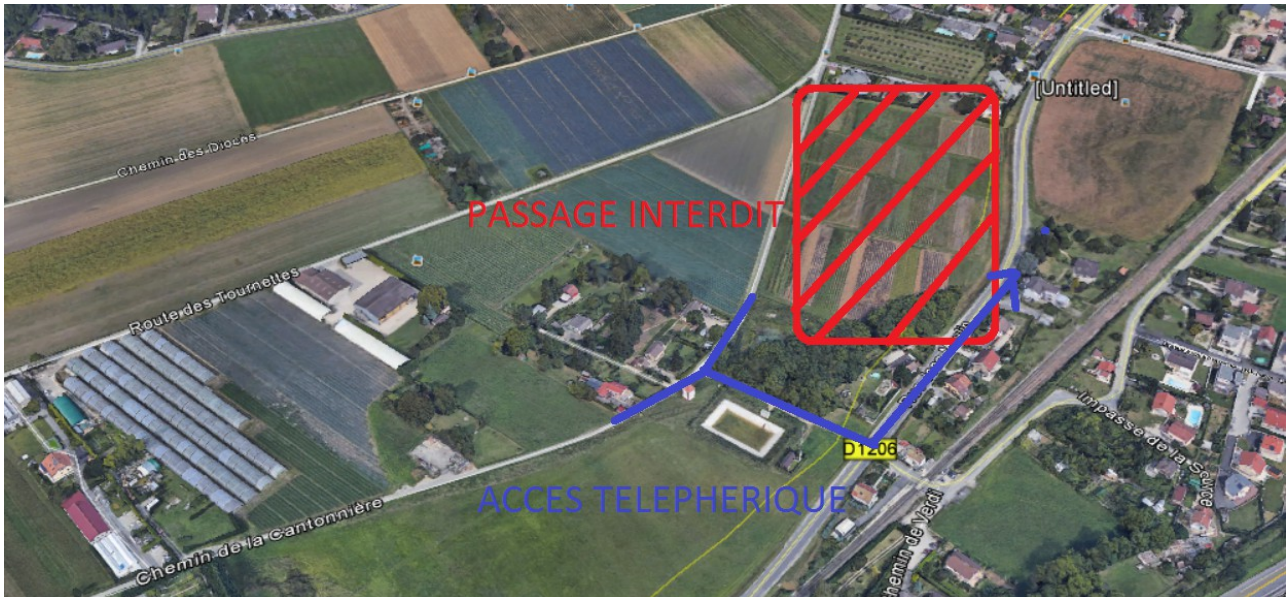
C.F. Annexe : photos

Raphael Thurnherr
Président CVLG



AVIS DU 22.05.2017

ACCES TELEPHERIQUE DEPUIS LA CANTONNIERE :



Raphael Thurnherr
Président CVLG